

LES OUBLIÉS

L'expérience des Métis dans les pensionnats



**Première édition
Mars 2014**

ISBN : 978-1-77198-006-7

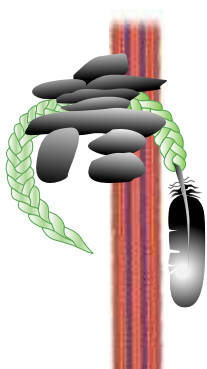
© 2014 Fondation autochtone de l'espoir

La reproduction en totalité ou en partie de ce document pour des fins personnelles, et en particulier pour des fins d'éducation, est autorisée, sous réserve des conditions suivantes : aucune distribution commerciale, respect de l'intégrité du document (aucune modification quelconque), et attestation claire de la source comme suit :

Source : Fondation autochtone de l'espoir

La reproduction en totalité ou en partie de ce document pour l'ajouter à une banque de données, une encyclopédie, un site Web ou tout site de référence est autorisée à condition que la Fondation autochtone de l'espoir en soit avisée.

La Fondation autochtone de l'espoir (FAE) est un organisme caritatif autochtone national dont le but est d'éduquer et de sensibiliser les gens quant à l'héritage des pensionnats autochtones pour qu'ils en comprennent la portée, y compris les effets et les répercussions intergénérationnelles sur les Premières Nations, les Inuits, et les Métis; il a aussi pour but d'appuyer le processus actuel de guérison des survivants et survivantes de ces pensionnats. Grâce à ce mandat, une réconciliation parmi des générations d'autochtones ainsi qu'entre les autochtones et non-autochtones du Canada devient possible.



Fondation autochtone de l'espoir
275, rue Slater, bureau 900
Ottawa, ON K1P 5H9
Tél. : 613-237-4806 ou 877-553-7177
www.fondationautochtonedelespoir.ca

Remerciements

Le document *Les oubliés : L'expérience des Métis dans les pensionnats* a été créé par la Fondation autochtone de l'espoir, en collaboration avec le conservateur Gregory Scofield et les conseillers Maria Campbell, Brenda MacDougall, Christi Belcourt, et Guy Freedman, ainsi que la chercheuse Tricia Logan. La FAE veut exprimer sa gratitude et ses remerciements à tous ceux ayant contribué au projet.

Patrimoine canadien (Programme d'aide aux musées) et Affaires autochtones et Développement du Nord Canada ont financé ce projet.

Pour obtenir de plus amples renseignements et pour télécharger l'application du projet, veuillez visiter noubliepaslesmetis.ca

Cette ressource consiste en deux activités, lesquelles examinent chacune un aspect de l’histoire ou du patrimoine de l’expérience Métisse dans le système de pensionnat canadien. Chaque atelier offre la possibilité de s’enrichir de connaissances historiques et culturelles au moyen de l’apprentissage par l’expérience.

Rubrique des activités

Activité	nom de l'activité	Description	Compétences principales	Activités principales	Pédagogie autochtone	Expériences participatives
1	Qui sont les Métis?	À partir de photographies d’archives, de vêtements portés par les Métis et, lorsque possible, de répliques modernes, les participants entameront une discussion qui les transportera dans le passé et les invitera à imaginer la façon dont ils intégreraient des éléments de leur culture dans un nouveau monde.	• Connaissances historiques • Connaissances culturelles	• Examiner, lorsque possible, des photographies d’archives et une relique • Apprendre comment l’identité peut être représentée par des « choses » • Donner des réponses personnelles aux questions	• Observation • Manipulation • Échange • Partage • Apprentissage visuel	• Toucher • Regarder • Imaginer
2	Expérience des pensionnats Métis	Les expériences des Métis dans les pensionnats au Canada seront présentées aux participants sous l’angle du pardon demandé par le gouvernement fédéral.	• Connaissances historiques	• Regarder une vidéo • Répondre à des questions • Débattre des réponses	• Écoute • Essai et rétroaction	• Écouter • Regarder • Faire

Visitez www.fondationautochtonedelepoir.ca pour accéder à des ressources supplémentaires, notamment des vidéos, des publications, une liste de lectures recommandées, et un glossaire.

Activité 1



Famille Métisse dans le district Auvergne, ca 1908. Saskatchewan Archives Board R-19719.

Qui sont les Métis?

À partir de photographies d'archives et de répliques de vêtements, les participants en apprendront sur l'ethnogenèse des Métis.

Dans notre contexte particulier, le terme « Métis » signifie une personne qui n'est pas autochtone ni européenne, mais les deux. Elle est la descendance de sang mêlé entre les commerçants de fourrures français de la Compagnie du Nord-Ouest ou les écossais et anglais de la Compagnie de la Baie d'Hudson, et les femmes crie, ojibway ou sauteaux.

Discutez des noms de famille liés aux compagnies de commerce de fourrures dans l'ouest; des noms comme McLeod, MacIver, Macdougall, Campbell et Fraser sont souvent associés à la Compagnie de la Baie d'Hudson, et des noms comme Morin, Lavallee, Bouvier, Chartier et Durocher sont rattachés à la Compagnie du Nord-Ouest.

Durée

45 minutes

Groupe d'âge

12 ans et plus

Matériel requis

- Le PowerPoint ou le fichier PDF *Les Métis*;
- De l'équipement pour présenter le fichier ou des exemplaires imprimés;
- Des photographies d'archives ou des répliques de ceinture fléchée et de châle;
- Carte du nord de la Saskatchewan avec indication claire des noms de sites.

Préparation de l'animateur

1. Lire le fichier *Les Métis*;
2. Préparer l'équipement pour présenter le fichier PowerPoint ou des exemplaires imprimés;
3. Préparer les photographies ou les répliques.

Évaluation

- Évaluer ce que les participants savent déjà à propos des Métis;
- Évaluer ce que les participants savent déjà à propos des objets culturels Métis.

Activité

Présenter le PowerPoint *Les Métis* ou distribuer les exemplaires imprimés.

Exploration

Posez la question suivante : qui sont les Métis? Déterminez si les participants peuvent nommer d'autres termes utilisés pour identifier les Métis (sang-mêlé, bois-brûlé, croisé, bâtard, *otipaimsiwauk* et *apeetokosisan*).

Placez les photographies d'archive, les répliques, les reliques et la carte de la Saskatchewan sur une table.

Faites circuler les images ou la ceinture fléchée et le châle parmi les participants. Demandez aux participants d'imaginer qu'ils viennent de France s'ils ont une ceinture fléchée ou d'Écosse s'ils ont un châle. Ensuite, posez les questions suivantes à chaque participant :

1. Dans l'hypothèse que vous quittez votre pays natal, quel vêtement apporteriez-vous pour représenter votre culture dans le nouvel endroit que vous et vos futurs ancêtres considèreriez comme votre foyer?
2. Comment intégreriez-vous cet élément de votre culture dans votre nouvelle vie de manière à ce que votre famille et vos enfants le transmettent aux générations futures?

Suggérez aux participants de réfléchir sur les objets culturels et leur rôle comme symboles que le passé peut influencer le présent.

1 Téléchargez le PowerPoint ou le fichier PDF à partir du site www.fondationautochtonedelepoir.ca ou <http://noubliepaslesmetis.ca/fr>

Conclusion

Choisissez des régions sur la carte dans le nord de la Saskatchewan pour démontrer la distinction des noms des collectivités et leurs liens avec les contextes culturels; des noms comme Stanley Mission, Cumberland House, Ile-a-la Crosse et La Loche.

Aujourd'hui, les Métis portent toujours la ceinture fléchée avec fierté. Dans le passé, les femmes Métisses ne portaient pas de ceinture fléchée, mais aujourd'hui certaines en portent. Tout le monde ne sait pas que le châle est tout aussi important pour les femmes Métisses que la ceinture fléchée l'était et l'est toujours pour les hommes. Aujourd'hui, un nombre grandissant de femmes Métisses portent le châle écossais, et il est possible de commander un tissu tartan spécial nommé *Nation Métisse* en ligne sur le site :

www.scotweb.co.uk/tartandesign/details/10317

Activité 2



Un groupe d'étudiants de l'école résidentielle indienne de St. Mary à Kenora, en Ontario. Nishnawbe Aski Nation Collection, la série de St. Mary IRS. Photo gracieuseté des Archives Shingwauk, 2011-062-001(37).

Expérience des Métis dans les pensionnats

L'expérience des enfants Métis qui fréquentaient les pensionnats sera présentée aux participants. Très souvent, les Canadiens pensent que ce problème se limite aux Premières Nations ou aux autochtones. Le titre lui-même, *pensionnats autochtones*, fait référence uniquement aux autochtones. Pourtant, beaucoup d'enfants Métis et Inuits ont fréquenté les pensionnats – selon les statistiques, 10 % des 150 000 enfants qui ont fréquenté les pensionnats étaient Métis.

Plusieurs raisons expliquent le caractère unique des expériences vécues par les Métis.

- Un grand nombre de Métis étaient déjà familiers avec le christianisme en raison du rôle important de l'église dans beaucoup de collectivités Métisses.
- La pauvreté, causée par les politiques gouvernementales, empêchait de nombreuses familles Métisses d'inscrire leurs enfants dans des écoles à proximité; les pensionnats devenaient souvent la seule option.
- Le racisme, en particulier envers les Métis à la peau claire qui maîtrisaient l'anglais ou le français et une langue autochtone, leur donnait l'impression d'être des étrangers dans les écoles d'enfants autochtones.
- Les fonctionnaires choisissaient souvent les enfants Métis qui avaient les « traits amérindiens plus prononcés » pour atteindre leurs quotas dans les classes.

Le 11 juin 2008, dans la Chambre des communes, le premier ministre Harper a présenté des excuses au nom de tous les Canadiens pour l'expérience des pensionnats autochtones, durant laquelle 150 000 enfants autochtones ont été enlevés à leur famille dans le but de les assimiler à la culture dominante. Beaucoup d'élèves ont été agressés physiquement, psychologiquement et sexuellement dans les pensionnats autochtones. Durant la présentation de ces excuses, monsieur Harper n'a pas reconnu ceux et celles qui ont fréquenté les pensionnats et écoles de jour pour Métis.

La Commission de vérité et réconciliation du Canada (CVRC) – un élément central de la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens (CRRPI) de

2006 conçu pour aider la guérison et la réconciliation – a entendu des témoignages poignants partagés par des survivants des pensionnats de partout au pays. La CVRC, dans le cadre de la CRRPI, n'a pas le mandat de traiter les cas de pensionnats exclus de la convention de règlement, rendant une réconciliation vraie et juste impossible pour les Métis.

Le texte des excuses trace un chemin servant à explorer l'histoire et les répercussions des pensionnats sur les peuples autochtones, y compris les Métis.

Les participants regarderont la vidéo *Le premier ministre Harper présente des excuses complètes au nom des Canadiens relativement aux pensionnats indiens* et discutent des sentiments que ces excuses peuvent évoquer chez les Métis par rapport aux autochtones.

Durée

60 minutes

Groupe d'âge

12 ans et plus

Matériel requis

- L'équipement nécessaire pour visionner la vidéo *Le premier ministre Harper présente des excuses complètes au nom des Canadiens relativement aux pensionnats indiens*² ;
- Du ruban-cache;
- Un marqueur.

Préparation de l'animateur

1. Regarder les 9 premières minutes et 30 secondes de la vidéo.
2. Lire *Un bref survol historique des pensionnats au Canada* à la page 8, le texte des excuses (que vous trouverez à la page <https://www.aadnc-aandc.gc.ca/fra/1100100015644/1100100015649>) et le guide de discussion sur les excuses (page 12).

² Allez sur le site <http://www.aadnc-aandc.gc.ca/fra/1100100015657/1100100015675> pour visionner ou télécharger la vidéo.

3. Préparer l'équipement pour visionner la vidéo.
4. Mettre un rouleau de ruban-cache et un marqueur à proximité.

Évaluation

Évaluez ce que les participants savent déjà à propos des expériences des Métis dans les pensionnats.

Demandez aux participants leur opinion au sujet du rôle de l'Église et ses répercussions sur les enfants Métis qui connaissaient déjà le christianisme et croyaient que l'Église était une source de bonté et de gentillesse, pour ensuite souffrir de sévices aux mains du clergé et de l'administration.

Les participants voient-ils une valeur aux excuses présentées aujourd'hui pour les torts commis il y a des décennies, voire des siècles auparavant?

Activité

Regardez les excuses du premier ministre.
Posez la question suivante : pour quelles raisons le premier ministre présente-t-il des excuses selon vous? Utilisez le guide de discussion sur les excuses pour vous aider.

Demandez aux participants de réfléchir à propos des excuses et de discuter de leurs réactions. Suffisent-elles? Sont-elles sincères? Demandez-leur s'ils ont changé d'avis ou d'impression à propos des excuses. Demandez-leur ce qui doit être fait maintenant.

Exploration

Collez un morceau de ruban-cache sur le plancher, le long de la pièce. Inscrivez « Entièrement d'accord » à une extrémité, « Indécis » au centre, et « Entièrement en désaccord » à l'autre extrémité.

Dites aux participants que vous allez lire une série d'énoncés. Ils doivent se placer le long du ruban-cache, à l'endroit qui correspond le mieux à leur opinion par rapport à chaque énoncé. Lisez les énoncés suivants :

- Stephen Harper était sincère lorsqu'il s'est excusé auprès des autochtones à la Chambre des communes le 11 juin 2008.
- Même s'il n'était pas sincère, les excuses ont eu des répercussions au Canada.
- Tous les Canadiens devraient étudier l'histoire des pensionnats.
- Il n'existe plus de racisme dans nos communautés aujourd'hui.
- Les pensionnats m'ont affecté personnellement.
- Les pensionnats ont affecté tous les Canadiens, qu'ils soient autochtones ou non.

Une fois que les participants ont « voté » pour chacun des énoncés, invitez-les à considérer les raisons qui les ont amenés à se placer où ils étaient sur la ligne. S'ils souhaitent discuter de leurs choix avec d'autres participants, encouragez-les à le faire. Envisagez la possibilité de demander à ceux qui se sont placés aux extrémités de la ligne (Entièrement d'accord ou Entièrement en désaccord) d'expliquer leur choix au groupe. Offrez aux participants la possibilité de changer leur position après avoir entendu des explications.

Conclusion

Demandez aux participants de partager leurs pensées à propos de l'activité et ce qu'ils ont appris ou retenu.



Entièrement d'accord

Indécis

Entièrement en désaccord

Un bref survol historique des pensionnats

Durant plus de 300 ans, les colons européens et les peuples autochtones se sont considérés comme des nations distinctes. En période de guerre, les colons et les Premières nations ont formé des alliances, et pour le commerce, chacun profitait des avantages économiques de leur coopération. Par contre, au 19^e siècle, les Européens ont manifesté un désir ardent de conquêtes de territoires, et le fondement économique des colonies est passé des fourrures à l'agriculture. Les alliances des débuts de la colonisation ont fait place à une concurrence directe pour les terres et les ressources. Les colons et le gouvernement voyaient de plus en plus les autochtones, aussi nommés Indiens ou Sauvages à l'époque, comme « un problème ».

Ce soi-disant « problème autochtone » n'était rien d'autre que l'existence des autochtones. Ils étaient perçus comme un obstacle à l'émancipation de la « civilisation », ou autrement dit, l'expansion des intérêts économiques, sociaux et politiques des Européens, et plus tard des Canadiens. Duncan Campbell Scott, surintendant adjoint des affaires autochtones de 1913 à 1932 a résumé la position du gouvernement lorsqu'il a déclaré, en 1920 : « Je veux liquider le problème indien [...] Notre objectif est de continuer jusqu'à ce qu'il ne reste plus un seul Indien qui n'ait été absorbé dans la société, jusqu'à faire disparaître toutes les questions touchant les Indiens, et ainsi le ministère sur les Indiens. »

En 1844, la Commission Bagot a produit l'un des premiers documents dans lequel l'éducation était recommandée comme moyen d'assimiler les autochtones. La Commission proposait de mettre en place un système de pensionnats sur des fermes loin de l'influence parentale – voyant la séparation des enfants de leurs parents comme la meilleure façon de continuer leurs efforts de civilisation. Ce document a donné suite, dans les décennies suivantes, à d'autres documents aux intentions similaires, notamment l'*Acte pour encourager la civilisation graduelle des tribus sauvages* (1857), l'*Acte pourvoyant à l'émancipation graduelle des Sauvages* (1869), et le Rapport de Nicholas Flood Davin de 1879, dans lequel on mentionne que « l'école industrielle est la caractéristique principale

d'une politique connue comme étant une 'méthode de civilisation agressive'. » Selon cette politique, on devait, autant que possible, réunir les autochtones dans peu de réserves et leur fournir des maisons permanentes; abolir les relations tribales; diviser les terres en possessions individuelles, et non pas des terres communes; et transformer rapidement le Sauvage en citoyen [...] pour qu'il jouisse de la protection de la loi et devienne justiciable. Pour terminer, il incombait au gouvernement de fournir toute aide raisonnable dans leur préparation à la citoyenneté et les éduquant sur le plan industriel et des arts de la civilisation.

Étant un produit de son époque, monsieur Davin a énoncé dans ce rapport l'hypothèse que la « culture indienne » était un terme contradictoire, car les Indiens n'étaient pas civilisés, et donc l'objectif de l'éducation devait être de détruire l'Amérindien chez l'enfant. En 1879, il est revenu de sa tournée des pensionnats industriels des États-Unis et a recommandé au ministre de l'Intérieur de l'époque, John A. Macdonald, d'instaurer un système de pensionnats au Canada.

En peu de temps, le gouvernement recevait un grand nombre de plaintes sérieuses et légitimes de parents et de chefs autochtones. Les enseignants étaient sous-qualifiés et faisaient preuve d'un zèle religieux, l'enseignement religieux était fractionnel, et il y avait des allégations de sévices physiques et sexuels. Ces problèmes n'avaient aucun poids juridique, car en vertu de la *Loi sur les Indiens*, tous les autochtones étaient des pupilles de l'État. Les dirigeants des établissements scolaires devenaient tuteurs des élèves, ce qui leur conférait tous les droits parentaux. Les autorités n'ont pas cessé de recevoir des plaintes et des dirigeants scolaires, des enseignants, des agents des Indiens et même certains fonctionnaires ont commencé à manifester leurs inquiétudes – ils réclamaient une réforme importante du système.

Les enfants Inuits et Métis dans les pensionnats

Ottawa élaborait des politiques pour gérer les « affaires indiennes » et des traités étaient signés dans les Prairies dans les années 1870, mais les Inuits n'ont pas subi les répercussions de la *Loi sur les Indiens* avant 1924, et les pensionnats n'ont pas été mis en place dans le nord avant le milieu des années 1950. Pour les Inuits, les pensionnats n'étaient qu'une facette d'une énorme et rapide vague de changement culturel comprenant la conversion vers le christianisme; les déménagements et les migrations forcés; l'abattage de centaines de chiens de traîneaux, éliminant ainsi le seul moyen de transport de beaucoup d'Inuits; la propagation de la tuberculose et de la variole, et les transports médicaux obligatoires vers le sud; la mise en place de la GRC sur tout le territoire arctique; et d'autres perturbations au mode de vie très ancien des Inuits.

Avant les années 1800, les enfants Métis avaient peu accès à l'enseignement formel européen. Les dispositions des traités en matière d'éducation n'incluaient pas ces enfants, considérés comme « Métis » et non autochtones. Il a fallu l'arrivée de la Commission royale sur les demandes de certificat des Métis du Nord-Ouest de 1885 pour que le gouvernement fédéral agisse pour traiter le problème de l'éducation des Métis. L'Église catholique, jouissant déjà d'une forte présence dans la société Métisse, a entamé l'éducation des enfants Métis dans la région de Red River, au Manitoba, dans les années 1800. Malgré ces efforts, beaucoup de parents Métis trouvaient difficilement des écoles prêtes à accepter leurs enfants, et souvent, des droits de scolarités leur étaient réclamés.

La fréquentation des pensionnats, où l'utilisation des langues autochtones était interdite, a entraîné l'érosion d'une partie intégrante de la culture Métisse. Les pensionnats ont profondément affecté les communautés Métisses, et cette réalité est souvent ignorée lorsque l'on raconte l'histoire des pensionnats au Canada.

Établissement et fermeture éventuelle

L'objectif des pensionnats était d'éduquer les autochtones et les assimiler dans la société canado-européenne. En d'autres mots, il s'agissait d'un système conçu pour effacer toute présence de l'Amérindien chez l'enfant.

Le premier pensionnat était le Mohawk Indian Residential School. Il a ouvert ses portes en 1831 à Brantford, Ontario. Des pensionnats ont été fondés dans presque toutes les provinces et tous les territoires. Dans le nord, les pensionnats servaient aussi d'auberge et de terrain de camping. À son apogée, dans les années 1930, les pensionnats couvraient l'ensemble du pays et comptaient plus de 17 000 élèves.

Selon le gouvernement fédéral, le Canada comptait seulement 139 pensionnats actifs dans tout le pays entre 1831 et 1996. Cette description est contestée et ne représente pas les survivants qui ont fréquenté les écoles gérées par les provinces, ni les auberges et les écoles de jour.

En 1920, Duncan Campbell Scott, le gestionnaire responsable de la politique canadienne concernant les Amérindiens, a modifié la *Loi sur les Indiens* pour rendre la fréquentation des pensionnats obligatoire pour tous les enfants autochtones de 7 à 15 ans. Très graduellement, les pensionnats ont laissé place à une politique d'intégration. Les élèves autochtones ont commencé à fréquenter les écoles publiques ordinaires dans les années 1940. Le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien a assumé la gestion complète des pensionnats le 1er avril 1969. Au cours des années 1970, le gouvernement fédéral a entamé, à la demande de la Fraternité des Indiens du Canada, un processus qui a éventuellement transféré la gestion de l'éducation aux peuples autochtones. En 1970, le pensionnat Blue Quills est devenu le premier pensionnat géré par les autochtones. Le dernier pensionnat géré par le gouvernement fédéral a fermé ses portes en 1996.

Conditions et maltraitance

Les enfants autochtones de partout au Canada étaient obligés de fréquenter les pensionnats, et le non-respect de cette règle entraînait souvent le châtimement des parents, pouvant aller jusqu'à l'emprisonnement. Beaucoup d'enfants autochtones ont été arrachés de leur foyer, souvent par la force et séparés de leur famille par de longues distances. Ceux qui fréquentaient un pensionnat près de leur collectivité n'avaient souvent pas le droit de voir leur famille en dehors des visites autorisées.

Un grand nombre de cas de maladie, de famine et de surpeuplement ont été consignés par les fonctionnaires dès 1897. En 1907, le médecin en chef des Affaires indiennes, le docteur P.H. Bryce, a signalé un taux de décès chez les jeunes élèves de 15 à 24 %, et un taux atteignant 42 % dans les foyers autochtones où les enfants malades étaient parfois renvoyés chez eux pour mourir. Dans certaines institutions, comme à l'école Old Sun de la réserve Blackfoot, docteur Bryce a remarqué des taux de décès beaucoup plus élevés.

Certains élèves ont mentionné avoir vécu des expériences positives dans les pensionnats, avoir reçu une éducation adéquate, mais la qualité de l'enseignement était faible par rapport aux écoles non-autochtones. En 1930, par exemple, seulement 3 élèves autochtones sur 100 ont réussi à se rendre au-delà de la 6^e année, et peu d'entre eux étaient préparés pour la vie qui les attendait après l'école, tant sur les réserves qu'à l'extérieur. Jusqu'en 1950, les enseignants n'avaient aucune formation professionnelle, selon une étude des Affaires indiennes.

Cela ne signifie pas que toutes les expériences étaient négatives, ou que tout le personnel était mauvais. Ce n'était pas le cas. Beaucoup de bonnes personnes engagées ont travaillé dans les pensionnats. Elles étaient prêtes à travailler de longues heures dans un environnement de stress en touchant un minuscule salaire, et l'administration, déterminée à minimiser les coûts, exploitait leur bonne volonté. Non seulement le personnel enseignait, mais il supervisait aussi le travail, les jeux et les soins personnels des enfants. Le personnel

travaillait énormément, touchait un salaire inférieur à celui du personnel des autres établissements scolaires, et les conditions de travail étaient exaspérantes.

Au début des années 1990, à la suite du témoignage de Phil Fontaine (le grand chef de l'Assemblée des chefs du Manitoba à l'époque), des survivants ont commencé à témoigner publiquement des sévices subis dans les pensionnats, notamment :

- Abus sexuels;
- Coups;
- Châtiments pour avoir parlé dans une langue autochtone;
- Obligation de manger de la nourriture avariée;
- Famine et soif généralisées;
- Attache et isolement forcé;
- Travail forcé.

On interdisait aux élèves de parler leur langue ou de pratiquer leur culture, et ils étaient souvent punis pour le faire. Des survivants ont mentionné d'autres expériences en pensionnat, notamment des sévices psychologiques, des châtimements graves, de la surpopulation, l'utilisation d'élèves dans des expériences médicales, les maladies et parfois la mort. Aujourd'hui, des générations d'autochtones ont en mémoire des événements de traumatisme, de négligence, de honte et de pauvreté. Les survivants traumatisés par leurs expériences en pensionnats souffrent de pertes permanentes : perte identitaire, familiale, langagière et culturelle.

Répercussions intergénérationnelles

Les enfants des Premières nations, des Inuits et des Métis ont souvent été séparés de leurs parents pendant de longues périodes, les empêchant de découvrir et d'apprendre les importantes compétences parentales. Le retrait des enfants de leur foyer empêchait aussi la transmission de la langue et de la culture. Par conséquent, beaucoup d'autochtones ne parlent pas leur langue traditionnelle ou connaissent mal leur culture.

L'adaptation aux sévices subis dans les pensionnats a aussi causé un traumatisme intergénérationnel –

le cycle des agressions et des traumatismes d'une génération à l'autre. Des recherches sur la transmission intergénérationnelle de traumatismes indiquent que des personnes ayant souffert d'expériences traumatisantes font subir un traitement semblable à leurs proches, et rendent les enfants vulnérables. Ces enfants vivent à leur tour des traumatismes.

L'assimilation forcée a donc des conséquences auprès des autochtones encore aujourd'hui. Le besoin de guérison ne s'arrête pas aux survivants. Les effets intergénérationnels de traumatisme existent bel et bien, sont omniprésents et doivent être traités.

Guérison et réconciliation

Au début des années 1990, des survivants ont divulgué publiquement les sévices physiques et sexuels qu'ils ont subis dans les pensionnats. Au cours des années 1990, le nombre de divulgations de la sorte n'a cessé de croître, alors que de plus en plus de victimes autochtones de partout au pays ont trouvé le courage de partager leur histoire. La Commission royale sur les peuples autochtones (CRPA) a confirmé un lien entre la crise sociale vécue dans les communautés autochtones, les pensionnats et les répercussions des traumatismes intergénérationnels.

Les autochtones ont entamé la guérison de leurs blessures du passé. Le 7 janvier 1998, le gouvernement du Canada a publié une Déclaration de réconciliation et annoncé une nouvelle initiative nommée *Rassembler nos forces : le plan d'action du Canada* pour les questions autochtones. Cette stratégie visant à amorcer le processus de réconciliation comprenait l'annonce d'un fonds de guérison. Le 31 mars 1998, la Fondation autochtone de guérison (FADG) a été créée et a reçu le mandat de favoriser et d'appuyer, au moyen de recherches et de financements, des initiatives de guérison appliquées dans les communautés autochtones pour traiter les répercussions des sévices physiques et sexuels qu'ils ont subis dans les pensionnats canadiens, y compris les effets intergénérationnels. La vision de la FADG est d'aider ceux et celles touchés par les sévices physiques et sexuels subis dans les pensionnats à contrer

efficacement les effets des traumatismes non résolus et à briser le cycle des abus, et d'améliorer leurs capacités sur le plan individuel, familial, communautaire et national afin qu'ils puissent assurer leur bien-être et celui des générations futures. La FADG mettra fin à ses activités en septembre 2014.

En 2000, la FADG a fondé la Fondation autochtone de l'espoir, un organisme caritatif national ayant pour mandat d'éduquer et de sensibiliser le public au sujet des pensionnats, et de continuer à contribuer à la guérison des survivants. La Fondation autochtone de l'espoir s'engage à explorer candidement la vraie histoire du Canada. Favoriser la sensibilisation sur les répercussions continues des pensionnats et le travail pour informer tous les Canadiens de ces pages d'histoire manquantes mettent en place les conditions de guérison et de réconciliation pour les autochtones et non-autochtones.

Au moyen d'initiatives lancées par de nombreux groupes, notamment la Fondation autochtone de guérison et la Fondation autochtone de l'espoir, les Canadiens apprennent cette tranche d'histoire et comprennent les répercussions qu'elle a encore aujourd'hui dans leurs communautés.

Guide de discussions sur les excuses

Vous trouverez ci-dessous des extraits des excuses du premier ministre Harper, alors qu'il reconnaît les principales répercussions des pensionnats.

« le gouvernement du Canada admet aujourd'hui qu'il a eu tort d'arracher les enfants à leurs foyers »

Depuis le début des années 1830 jusqu'en 1996, des milliers d'enfants des Premières nations, des Inuits et des Métis étaient forcés de fréquenter des pensionnats dans le but de les assimiler à la culture dominante. Plus de 15 000 enfants, certains de seulement quatre ans, ont fréquenté ces pensionnats financés par le gouvernement et gérés par l'Église. On estime le nombre de survivants des pensionnats à environ 80 000 aujourd'hui.

« nous avons eu tort de séparer les enfants de leur culture et de leurs traditions riches et vivantes »

Dans presque tous les pensionnats, l'utilisation d'une langue autochtone était interdite. Les pensionnats étaient conçus pour détruire l'identité autochtone chez l'enfant. Les cercles de partage, les cercles de guérison, la purification, la danse du soleil, le potlatch, les powwows et beaucoup d'autres cérémonies étaient interdites et pour ainsi dire disparues. Elles ont refait surface au cours des dernières décennies.

« créant ainsi un vide dans tant de vies et de communautés »

Beaucoup d'enfants autochtones ont été arrachés à leur foyer, souvent par la force et séparés de leur famille par de longues distances. Lorsque les enfants retournaient à la maison, il était difficile, voire impossible, pour eux de rétablir un lien avec leur famille et leur communauté.

« en séparant les enfants de leurs familles, nous avons réduit la capacité de nombreux anciens élèves à élever adéquatement leurs propres enfants »

Les enfants des Premières nations, des Inuits et des Métis ont souvent été éloignés de leurs parents pendant de longues périodes, les empêchant de grandir sous

l'éducation de leurs parents. Ces longues séparations rendaient l'apprentissage des importantes compétences parentales impossible.

« [nous] avons scellé le sort des générations futures »

L'adaptation aux sévices subis dans les pensionnats a aussi causé un traumatisme intergénérationnel – le cycle des agressions et des traumatismes d'une génération à l'autre. Des recherches sur la transmission intergénérationnelle de traumatismes indiquent que des personnes ayant souffert d'expériences traumatisantes font subir un traitement semblable à leurs proches, et rendent les enfants vulnérables. Ces enfants vivent à leur tour des traumatismes.

« ces institutions donnaient lieu à des cas de sévices ou de négligence et n'étaient pas contrôlées de manière adéquate, et nous nous excusons de ne pas avoir su vous protéger »

Le gouvernement a négligé son devoir de répondre aux besoins fondamentaux des élèves. Le suivi insuffisant réalisé par le gouvernement permettait la répétition des sévices. Les enfants des pensionnats ont souffert de sévices psychologiques, physiques, émotionnels et spirituels très difficiles à imaginer.

« en tant que parents, vous étiez impuissants à éviter le même sort à vos propres enfants »

Les enfants autochtones de partout au Canada étaient obligés de fréquenter les pensionnats, et le non-respect de cette règle entraînait souvent le châtiment des parents, pouvant aller jusqu'à l'emprisonnement.